

● (1540)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M^{lle} Carney (p. 24689).

Le président suppléant (M. Blaker): La Chambre en est actuellement à l'étape des questions, réponses et commentaires au sujet de l'exposé du député de Joliette (M. La Salle). Je signale que, malgré l'absence du député, ceux qui le jugent bon peuvent faire certains commentaires. Sinon, le ministre du Travail (M. Caccia) a la parole.

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur le budget, mais je me dois avant tout de féliciter le ministre des Finances (M. Lalonde) d'avoir présenté un budget axé principalement sur la création d'emplois et la réduction du chômage.

De plus en plus, monsieur le Président, les Canadiens se demandent s'il nous faut nous réorganiser pour être en mesure d'affronter la concurrence dans les années 1980 et par la suite. Sans une amélioration de notre compétitivité, il faut redouter que le Canada ne devienne une puissance de troisième ordre et que notre niveau de vie n'accuse une baisse.

A cet égard, il incombe au gouvernement de donner le ton et de créer un climat propice à la collaboration entre les entreprises et les travailleurs qui soit acceptable pour les deux partis et conforme à l'intérêt national.

C'est en parti pourquoi le ministre des Finances et d'autres ministres du cabinet ont multiplié les consultations avant de déposer le budget. Je veux, monsieur le Président, parler surtout des entretiens que nous avons eus avec les travailleurs. Nous avons écouté attentivement les doléances des travailleurs et avons répondu à leurs propositions en retenant des mesures destinées à améliorer leur rôle. Voici quelques exemples.

Les travailleurs nous ont demandé de stimuler l'économie par nos programmes de dépenses, d'encourager la croissance économique, de prolonger la période de versement des prestations d'assurance-chômage et d'accroître les investissements publics. Le budget n'a pas et, compte tenu des contraintes financières, ne pouvait pas répondre à toutes les demandes des travailleurs ou d'autres groupes. Mais le programme de relance de 4,8 milliards de dollars, annoncé dans le budget, répond en grande partie à ces inquiétudes. Considérons la réponse du gouvernement.

Les syndicats proposaient des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt pour favoriser l'accès à la propriété. Ils voulaient que les particuliers aient le droit de retirer jusqu'à \$2,000 de leur REEL sans payer d'impôt et recommandaient de généreuses réductions d'impôts pour les contribuables à revenus faibles et moyens.

Étant donné la baisse récente des taux d'intérêt, qui rend beaucoup moins urgente cette demande des syndicats, le gouvernement s'est concentré sur ses efforts de stimulation. Cinq programmes existants de logement ont été élargis. On a ajouté 120 millions de dollars au Programme canadien de rénovation

Le budget—M. Caccia

de maisons, 40 millions au Programme d'aide à la remise en état des logements, 40 millions au logement des Indiens des réserves, 30 millions au Régime canadien d'encouragement à l'accession à la propriété. L'affectation de 1983 pour la construction de logements sociaux a été fixée à 25,000 unités. Le Régime enregistré d'épargne-logement a été amélioré de façon à permettre le retrait pour l'achat de mobilier, d'appareils électroménagers et de nouveaux logements. Jusqu'à la fin de 1984, les particuliers pourront déduire de leur revenu imposable, en une somme unique, jusqu'à \$10,000 pour l'achat d'une nouvelle maison.

Les syndicats avaient recommandé une généreuse réduction des impôts. Les contribuables à revenus faibles et moyens bénéficieront de plusieurs abattements fiscaux. En plus des modifications au REEL, on a doublé la déduction pour les frais de garderie, qui passe de \$1,000 à \$2,000 par enfant et de \$4,000 à \$8,000 par famille. Les contribuables à faible revenu profitent également de déductions plus généreuses pour leurs dépenses afférentes à un emploi, puisqu'elles ont été portées de 3 p. 100 à 20 p. 100 du revenu de l'emploi, jusqu'à concurrence de \$500 par employé.

Les syndicats avaient fait un certain nombre de recommandations pour stimuler la croissance économique, notamment l'expansion de la recherche et du développement et des mesures pour améliorer la productivité.

Le programme spécial de relance augmente les budgets de recherche et de développement et encourage l'application et l'utilisation de la haute technologie. Plus spécifiquement, on dépensera 290 millions de dollars en installations de recherche, 180 millions de dollars sont affectés à l'achat de matériel de haute technologie, 100 millions de dollars sont réservés aux nouvelles initiatives technologiques et, de plus, des encouragements fiscaux d'une valeur de 185 millions de dollars sont proposés dans le document intitulé «la politique fiscale en matière de R & D». Voici les réponses aux propositions des syndicats.

Les syndicats qui ont été consultés avant que le gouvernement ne présente son budget ont soutenu qu'il devait prendre des mesures pour alléger les effets de la récession. Ils ont demandé que le gouvernement décrète un moratoire sur les faillites, qu'il stabilise les taux d'intérêts hypothécaires, qu'il relève le revenu des retraités et qu'il poursuive son programme de partage du travail. Le gouvernement, en réponse à leurs instances, a décidé d'étendre l'application des subventions prévues dans le cadre du programme RELAIS et les dispositions de l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage. Il dépensera en outre 2,4 milliards de dollars de plus pour de nouveaux projets d'immobilisations. Combinés aux mesures que le gouvernement a prises pour relancer le bâtiment, ces programmes devraient créer des emplois et alléger d'autant le chômage. Les nouvelles modalités fiscales prévues pour les pertes commerciales et les mesures prises pour rendre plus accessibles les crédits d'impôt à l'investissement et le crédit d'impôt remboursable au titre des investissements devraient aider énormément les agriculteurs et les petits entrepreneurs à surmonter leurs difficultés financières. Toutes ces mesures devraient permettre de créer davantage d'emplois.